Commune de Renens
secteurs 1.021 1.022

SERVICE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
Section de l'urbanisme

02.21.1

L 61675

Plan d'extension partiel "P 23" fixant une zone d'activités aux "Baumettes-Dessus"

En bordure de la R.C. 286b

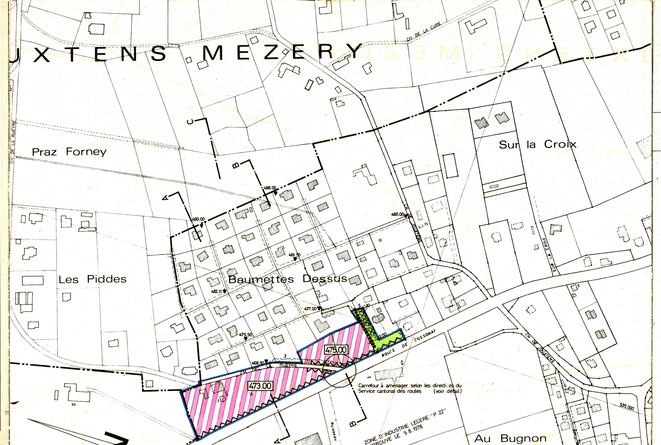
APPROUVE PAR LA MUNICIPALITE DANS SA SEANCE DU 15 DECEMBRE 1980 LE SYNDIC : LE SECRETAIRE :	DEPOSE A L'ENQUETE PUBLIQUE DU 14 FEVRIER 1981 AU 16 MARS 1981 LE SYNDIC : LE SECRETAIRE :
ADOPTE PAR LE CONSEIL COMMUNAL DANS SA SEANCE DU 3 SEPTEMBRE 1981 LE PRESIDENT : LE SECRETAIRE :	APPROUVE PAR LE CONSEIL D'ETAT DU CANTON DE VAUD DANS SA SEANCE DU - 2 NOV. 1983 L'ATTESTE : LE CHANCELIER :

ECHELLE : 1 : 2000 / 1 : 500

ETABLI PAR L'OFFICE COMMUNAL D'URBANISME DE RENENS.

RENENS, LE 28 Novembre 1980
MODIFIE LE 30 Janvier 1981

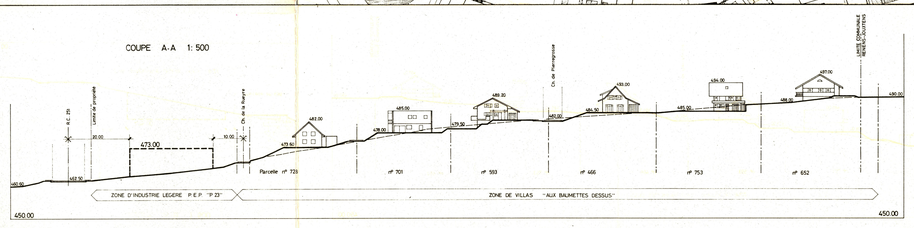
6422.32



LEGENDE :

	SURFACES :
Périmètre du plan d'extension partiel	env. 14'140 m2
Zone d'activités	env. 12'070 m2
Zone verte	env. 1'050 m2
Ruisseau à ciel ouvert	
Arbres classés (numérotation selon le plan communal de classement des arbres, approuvé par le Conseil d'Etat le 15 juin 1973)	
475.00 Niveau des hauteurs maximales des constructions	
Interdiction de raccordement sur voie publique	
Cheminements pour piétons	
Dans les coupes : limite de propriété	

COUPE A-A 1:500


R.C. 251
limite de propriété
30.00
473.00
10.00
Ch. de la Maillarde
483.00
480.50
479.50
485.00
485.30
485.00
485.00
485.00